



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 005/2021/AONO/C-MAGA /CIPM-TR DU **01 AVR 2021** EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE ZIAM 1-NGOULMOUNG-GASBALLA-MAOUDA-KOUAYE-POUSS DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
Financement : Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier - Exercices 2021 et 2022.

Le Maire de la Commune de **MAGA**, autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MAGA, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

1 . Objet de l'Appel d'Offres.

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien de la route ZIAM 1-NGOULMOUNG-GASBALLA-MAOUDA-KOUAYE-POUSS dans la COMMUNE DE MAGA.

2 . Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique comme suit:

N° de lot	Département	Tronçons	Linéaire (km)	Budget prévisionnel TTC		Délai (mois)		Type d'intervention
				pro-gramme 2021	Pro-gramme 2022	pro-gramme 2021	Pro-gramme 2022	
MAGA-MD/21	MAYO-DANAY	ZIAM 1-NGOULMOUNG-GASBALLA-MAOUDA-KOUAYE-POUSS	18,650	50 000 000	100 000 000	4	4	Entretien périodique
				150 000 000		8		

3 . Consistance des travaux

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les Installations de chantier ;
- Les travaux nettoyage et terrassements ;
- Les ouvrages d'art ;
- Divers.

4 . Participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle(s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5 . Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, **Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier - Exercices 2021 et 2022** pour un coût estimatif total de **cent cinquante millions (150 000 000) de Francs CFA TTC.**

6 . Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de MAGA, à partir de 07 heures à 15 heures.

7 . Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MAGA au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de (100 000) francs CFA (cent Mille) au titre des frais d'achat du dossier.

8 . Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9 . Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de MAGA au plus tard le **22 AVR 2021** à 13 heures, et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° _____/2021/AONO/C- MAGA /CIPM-TR DU _____ POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE ZIAM 1-NGOULMOUNG-GASBALLA-MAOUDA-KOUAYE-POUSS DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier - Exercices 2021 et 2022

À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10 . Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de trois millions (3 000 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11 . Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le...**22 AVR 2021**... à 14 heures par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de MAGA, dans la salle de réunion de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12 . Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

13 . Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de huit (08) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat.**

14 . Évaluation des offres;

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes après 48 heures du dépouillement des plis ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

12.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes après 48 heures du dépouillement des plis ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de l'attestation de visite du site signée du Chef de Service du marché ;
- d) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **cent millions (100 000 000) de Francs CFA** ;
- e) Ne pas être inscrit à l'Ordre national des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) pour le cas du conducteur des travaux ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51).**

12.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **51 critères essentiels** ci-dessous :

- Présentation de l'offre (04 critères)
- Le chiffre d'affaires (03 critères)
- L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- Les références de l'Entreprise (10 critères)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

15 . Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de MAGA, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16 . Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MAGA, à partir des 07 heures à 15 heures Tél/Fax

MAGA, le 01 AVR 2021

Le Maire de la commune de MAGA
(Autorité Contractante)

Ampliations

- PREFECTURE DE YAGOUA
- DDMAP/MD (pour information)
- ARMP (pour publication et archivage)
- DDTP/MD
- Affichage (pour information)

